

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 74 (1965)
Heft: 1

Rubrik: Les sections au téléobjectif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sections au téléobjectif

Section genevoise de la Croix-Rouge suisse:

Son Centre d'Hygiène sociale

De ses débuts à aujourd'hui

Unique en son genre en Suisse. C'est probable, c'est même certain. Unique le « CHS » (en abrégé) de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse: nous disons (en toutes lettres): le *Centre d'Hygiène sociale* de la route des Acacias n° 7!

A l'exception de la section de La Chaux-de-Fonds qui exploite également, mais à une échelle beaucoup plus modeste, un Centre d'Hygiène sociale (voir revue 1^{er} septembre 1963), la section de Genève est la seule section de la Croix-Rouge suisse qui ait mis sur pied un tel service, étant entendu évidemment que celui-ci a été conçu au vu des besoins régionaux et déploie une activité voulue par les conditions locales.

Ainsi dénommé depuis 1951, après avoir été réorganisé sur la base d'une étude approfondie faite à cette époque, il fut créé en 1920 sous le nom de « *Dispensaire de la Croix-Rouge* », à l'exemple des centres polyvalents établis alors en France par les Américains. Ayant pris rang au nombre des services médico-sociaux privés de Genève, il ne cessa dès lors de se développer, adaptant sans cesse son activité aux besoins nouveaux qui se faisaient et se font continuellement jour dans le domaine de l'hygiène sociale et de l'éducation sanitaire de la population.

Dix infirmières en activité en 1955, 29 aujourd'hui, soit dix ans plus tard à peine... Ces chiffres rendent superflu tout autre commentaire relatif à l'extension du Centre d'Hygiène sociale.

29 infirmières, soit la directrice du Centre et ses deux adjointes, 26 infirmières en hygiène sociale, plus encore une physiothérapeute-conseil déployant une activité à temps partiel et deux secrétaires: l'effectif complet du CHS.

26 infirmières travaillant à plein temps, cela signifie 26 secteurs à visiter dont 19 urbains et 7 de banlieue ou de campagne.

Son rayon d'activité

Pour qui est étranger à la région, la configuration de la ville de Genève et de ses environs cause quelques soucis d'ordre topographique: une rive gauche, une rive droite — mais encore faut-il se tourner du bon côté... —, avec chacune des tas de quartiers plus ou moins étendus, plus ou moins peuplés; puis cette fameuse « banlieue » et encore cette campagne...

Si nous mettons tant de soins à étudier cette question topographique, c'est en fait pour mieux comprendre l'évolution si rapide du Centre, son extension à de nouveaux quartiers, à de nouvelles « cités » qui croissent (presque) comme des champignons, pour nous expliquer la création récente des secteurs extérieurs dont le plus ancien — celui de Versoix — date de 1956, le dernier — celui de Veyrier — de janvier 1964, pour mieux comprendre aussi le programme d'avenir, le plan « quinquennal » du Centre qui, avec le temps, souhaiterait

répondre aux besoins de l'ensemble du canton et de ses 40 et quelques communes.

Actuellement, c'est donc à la population de toute la ville de Genève et de ses environs les plus immédiats que s'adresse l'activité du CHS de la Croix-Rouge genevoise. Aux Suisses comme aux étrangers, aux bébés, aux adultes, aux vieillards, à tous ceux qui font appel à ses infirmières ou acceptent (si leur cas a été signalé par une tierce personne ou institution) leur visite. Ce point en effet est important: une infirmière du Centre pénétrera toujours dans une famille ou chez un malade isolé avec l'assentiment des intéressés. Autre point essentiel: les prestations du Centre genevois s'adressent en premier lieu aux personnes de conditions modestes, celles-ci pouvant néanmoins, si elles le désirent et le peuvent, verser une très modeste contribution (Fr. 1.— sous forme d'un timbre) pour les soins qu'elles reçoivent.

Au premier étage, au numéro 7 de la route des Acacias, à Genève: le Centre d'Hygiène sociale de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse et son Hall d'entrée, clair, accueillant et confortable qui attend les visiteurs.

Photos Mick Desarzens, Genève





Leur trousse à la main (près de 4 kg de seringues stériles, de pansements, d'onguents, de désinfectants...), les infirmières du Centre commencent leur tournée de malades dès 8 heures du matin quel temps qu'il fasse. Les responsables des secteurs de banlieue sont motorisées, tandis que celles qui visitent les secteurs de ville utilisent les modes de locomotion usuels ou... leurs jambes!

Infirmière polyvalente, prestations de tout genre

Et quelles sont ces prestations? Nombreuses et variées; elles sont du domaine de la *prophylaxie*, de celui de la *maladie*, de celui aussi de *l'enseignement et de l'éducation sanitaire*. Pour les premières, citons les soins aux nourrissons, l'*hygiène prématiale*, les problèmes éducatifs et familiaux; pour les secondes, les soins aux malades sur ordre médical, la surveillance des malades chroniques, des exercices de rééducation fonctionnelle; pour les troisièmes enfin, les conseils aux mères, l'*enseignement pratique* des malades et de leur entourage, la formation pratique d'*élèves-infirmières* de l'*Ecole du Bon Secours*, de futures *sages-femmes* et *nurses*, d'*infirmières* se spécialisant en *hygiène sociale*.

Ce sont ainsi, en chiffres ronds, 4000 familles visitées par an, représentant plus de 50 000 interventions de tout genre (soins, visites, consultations, contrôles et pesées de nourrissons, visites à domicile pour questions médico-sociales, démarches, placements).

Les infirmières du Centre travaillent en très étroite collaboration avec les Polycliniques, l'Hôpital cantonal, les médecins privés, les services sociaux et les services médico-sociaux, cherchant à comprendre et à améliorer les conditions familiales économiques et sociales des familles dont elles s'occupent. Ainsi sont-elles appelées à faire de nombreuses démarches, demandes de secours, placement en préventorium, dans des maisons de vieillards, de convalescence, de vacances.

Selon les conceptions modernes, le meilleur travail se fait par l'intermédiaire d'une seule infirmière dite polyvalente qui s'occupe de la famille dans son ensemble, des nourrissons aux vieillards. Ainsi cette in-

firmière nous montre un dossier familial: elle a déjà « en main » trois générations, la 4e étant attendue pour très bientôt...

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse supporte environ un sixième des dépenses de son Centre d'*Hygiène sociale*. Pour le reste, elle est très largement aidée par l'Etat de Genève et généreusement soutenue aussi par la ville de Genève et les communes, le Service fédéral d'*Hygiène publique*. Quant aux contributions volontaires des familles et des malades, elles représentent un appui financier appréciable.

Une journée

Qu'elles soient affectées à un secteur extérieur ou qu'elles dépendent directement du Service central de la Route des Acacias no 7, à 8 heures le matin, les « *infirmières de la Croix-Rouge* » sont déjà en route, leur trousse « standard » à la main. Seules les « *campa-gnardes* » sont motorisées et courent des chemins plus ou moins aisés sur leurs petites 2 CV. Les autres, les « *urbaines* » se déplacent à pied, en tram, en autobus.

Leur journée de travail qui (en principe) s'achèvera à 18 heures, débute généralement par les injections d'*insuline* nécessaires aux diabétiques. Chacune a ainsi son « *noyau* » de diabétiques, de patients réguliers, quotidiens dont certains — évidemment c'est l'*exception* — reçoivent ainsi la visite journalière d'une infirmière du CHS depuis 18 ans... Telle patiente — un tout petit peu maniaque avouons-le — se fâche si « son » infirmière n'est pas venue jusqu'à 8 heures et 18 minutes, le dernier délai qu'elle veut bien lui accorder...

Puis elles se rendront chez trois nourrissons âgés respectivement de 14, 21 et 28 jours: contrôleront leur poids — Ah! ces balances à régler chacune à sa manière — rassureront la jeune maman si vite inquiète; qu'elle en soit au no 1 ou au no 3, c'est tout pareil, « elle est constipée, il crie la nuit, elle a des boutons, ses yeux coulent. Que faire? Est-ce grave? » Lorsqu'ils auront deux mois, ces Messieurs-Dames ne seront plus « vus à domicile » mais viendront personnellement aux consultations hebdomadaires ou bi-hebdomadaires qui ont lieu dans les quelques « centres » de quartier fonctionnant à cette seule fin, ou dans les locaux permanents des secteurs de campagne. Une fois sur deux, un médecin-pédiatre assiste à ces consultations de nourrissons, auquel on soumet les cas douteux. Vus les bébés, leurs mères inquiètes et leurs grands-mères — inévitables ces dernières, avec leur expérience, dans la plupart des cas et qu'il s'agisse de bébés suisses ou de bébés italiens... — telle infirmière se rendra chez une malade qui aujourd'hui reçoit sa 15e et dernière piqûre de calcium.

— Mais, vous reviendrez, n'est-ce pas?

— Si vous mappelez, bien sûr...

Ensuite ce seront trois vieillards vivant dans une « Cité-vieillesse »: un pansement à un, une repiqûre à l'autre, un contrôle de santé chez le troisième.

L'infirmière ouvre sa trousse, met son tablier, sort ce dont elle a besoin, s'installe, donne ses soins, range son matériel, enlève son tablier, le roule, referme sa trousse. Même plié dans les règles de l'art, il sera un peu « fatigué » ce tablier, pourtant si frais ce matin. Certes: elle l'aura ainsi mis et enlevé, mis et enlevé,

plié et déplié une bonne douzaine de fois aujourd'hui. 12 visites par jour, oui, c'est la moyenne...

Au milieu de la journée, toutes passeront à leur local, si elles sont de l'extérieur ou au centre de la route des Acacias, si elles sont « urbaines ». Elles y remettent en état leur matériel de soins, stérilisent seringues et aiguilles, mettent à jour leurs fiches de malades, leurs dossiers, liquident leur correspondance, prennent note des appels téléphoniques qui sont arrivés en leur absence, font une démarche. Entre 14 et 15 heures, cela fait une jolie ruche bourdonnante... Puis, elles repartent, leur trousse à la main.

12 visites par jour en moyenne, avons-nous dit. L'une prendra 10 minutes, s'il s'agit d'une « simple piqûre », l'autre durera plus d'une heure, lorsqu'elle comporte par exemple la toilette complète d'un important.

Oeuvre de soutien, travail constructif

Mais ne nous y trompons pas, sous ces « simples piqûres » se cache souvent une autre « activité » de l'infirmière d'hygiène sociale qui tout en injectant quelques unités d'insuline ou quelques cc de calcium parle avec son patient, entend ses confidences, décèle ses soucis, ses préoccupations, découvre ses problèmes personnels ou familiaux. Ainsi peut-elle réellement remplir son rôle qui consiste non seulement à faire œuvre curative, mais préventive et éducative aussi.

En visitant ses malades, l'infirmière peut aussi découvrir — là, il lui faut de l'odorat plutôt que de la psychologie... — une fuite de gaz dans un appartement vétuste. Si dans un autre cas elle alertera un service social, cette fois-ci elle avertira les Services Industriels de la ville et tout rentrera bien vite dans l'ordre...

Suivis tout d'abord à domicile par les infirmières du Centre d'Hygiène sociale, les nourrissons, dès qu'ils ont atteint l'âge de deux mois sont contrôlés régulièrement dans les « Consultations pour nourrissons » qui ont lieu une ou deux fois par semaine dans plusieurs quartiers de la ville et de la banlieue. Le contrôle du poids tout d'abord. Si nécessaire, Bébé sera ensuite examiné par le pédiatre qui, une fois sur deux, assiste à la consultation.





Au milieu de la journée, les 19 infirmières responsables des secteurs de ville se retrouvent au Centre de la route des Acacias pour y liquider toutes les tâches administratives qui font également partie du travail de l'infirmière en hygiène sociale: tenue à jour des fiches de malades, correspondance, démarches. Les infirmières occupées actuellement au CHS genevois proviennent de toutes les écoles d'infirmières en soins généraux de Suisse romande. Elles ont complété leur formation en suivant un cours spécial d'infirmières en hygiène sociale d'une durée de quelques mois organisé sous les auspices de l'Ecole d'infirmières de « La Source », à Lausanne ou de l'Ecole d'infirmières du Bon-Secours, à Genève.

« La Santé: un état de complet bien-être physique, mental et social.» Aider l'individu ou la famille à parvenir à cet état de santé ainsi défini par l'Organisation mondiale de la Santé, c'est bien le rôle de l'infirmière d'hygiène sociale. *« Faire œuvre de soutien chez le vieillard et un travail constructif dans les familles jeunes: tel est en fait le but de notre Centre »* nous a encore dit sa directrice; car il y a beaucoup de nourrissons et de personnes âgées au nombre des « clients » du Centre... Mais il y a aussi des malades d'autres âges, telle par exemple cette patiente alitée à domicile depuis trois ans à la suite d'une attaque. Elle est entourée par sa famille et n'a point besoin de secours moral. Mais grâce à l'intervention de la physiothérapeute-conseil du CHS, elle réapprend maintenant à marcher...

— *« Oh! vous pouvez me laisser quitter l'hôpital, dit aussi cette autre patiente. Je suis bien tranquille, j'aurai toujours une infirmière de la Croix-Rouge pour me soigner à domicile... »*

Un saut, vite à la campagne

— *« Allo, ici l'infirmière de Chênes... »*

Ici, c'était autrefois *« La Gendarmerie »*.

Maintenant, c'est *« la Croix-Rouge et ses infirmières »*, l'heure quotidienne de permanence où des pa-

tients pouvant se déplacer viennent se faire donner des soins, les contrôles de nourrissons hebdomadaires. Ici, c'est un coquet appartement de quatre pièces: bureau, salle d'attente, salle de consultations et cuisine-laboratoire.

— *« Pour une série de piqûres, sur ordonnance médicale. Bien, chaque mardi et vendredi, votre nom, s'il vous plaît, votre adresse, je passerai entre 10 et 11 heures. »*

Et l'infirmière inscrit un nom de plus dans son carnet de visites. Son programme du lendemain était déjà établi. C'est l'imprévu, toujours prévu d'ailleurs!

Le secteur extérieur des Trois-Chêne a été fondé en 1961. La population a eu connaissance de son ouverture à la lecture d'un communiqué de presse: *« Le Centre d'Hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise met à la disposition des habitants des communes des Trois-Chêne un service de santé familial dont l'activité a pour but de venir en aide aux familles ne pouvant recourir aux soins d'une infirmière privée. On peut s'adresser à l'infirmière d'hygiène sociale pour toutes les questions touchant la santé familiale; ainsi: hygiène des futures mères, soins aux nourrissons, santé des nourrissons, des enfants, des adultes et des vieillards... »*

« ...Le Centre d'Hygiène sociale est heureux de pouvoir rendre service bénévolement chaque fois que le besoin s'en fait sentir. » Et d'aider toujours, sans distinction de nationalité, de religion, d'opinion politique.

Retour à la route des Acacias

« Chaque fois que le besoin s'en fait sentir », cela fait de très nombreuses fois, nous l'avons vu et cette aide si précieuse que la Croix-Rouge genevoise apporte à la population de la ville et de ses environs par le canal de son CHS, elle souhaiterait — mais cela c'est encore l'avenir — l'intensifier encore en engageant une pédiatrie (le soin des pieds douloureux représentant, nous sommes d'accord, un bienfait aussi physique que moral...) et en créant un nouveau secteur de travail, c'est-à-dire un service d'ergothérapie ambulatoire. C'est là le grand projet!